AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP-7-11-77170160

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION POITOU - CHARENTES
CHARENTE - CHARENTE-MARITIME - DEUX-SEVRES - VIENNE
SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
ROUTE DE VASLES - BIARD - 86000 POITIERS — TEL. (49) 88.35.55

ABONNEMENT ANNUEL 60,00 F.
C. C. P. LIMOGES 4. 752. 22. X.
Sous Régisseur de recettes et d'avances
AVERTISSEMENTS AGRICOLES
Rte de Vasles - Biard - 86000 POITIERS

BULLETIN N° 98 - 28 OCTOBRE 1977

/ CEREALES /

JAUNISSE NANISANTE DE L'ORGE

Notre précédent bulletin a insisté sur la nécessité de traiter les semis précoces d'orge d'hiver, blé et seigle, auxquels il faudrait encore ajouter l'avoine. Les populations de pucerons atteignaient en effet des seuils critiques et augmentaient rapidement.

Depuis, les vols de pucerons ont pratiquement cessé, et les infestations se sont stabilisées. De ce fait, les céréales dont la levée s'est effectuée depuis le 25 octobre ne méritent pas de traitement. Les vols peuvent reprendre, localement, ou même dans toute la région, et il faut poursuivre la surveillance. Mais pour le moment nous déconseillons les traitements systématique sur les semis tardifs.

A toutes fins utiles, nous pouvons donner quelques précisions supplémentaires sur les produits qui pourraient être employés. Il semble bien se confirmer que le pirimicarbe soit à écarter ; de même la phosalone a donné des résultats décevants et du fait qu'elle agit mal à basse température, il faut lui préférer le diméthoate, le bromophos ou l'endosulfan qui ont donné les meilleurs résultats dans un essai mis en place à Melle (79).

OIDIUM PRECOCE DES ORGES D'HIVER

Nous conseillons d'examiner les cultures semées tôt : certaines d'entre elles portent déjà de très nombreuses pustules d'oïdium, et un traitement pourrait être envisagé. La rentabilité de telles interventions est encore très discutée, et il convient de choisir un produit peu couteux, comme par exemple le soufre mouillable.

DESHERBAGE D'AUTOMNE

Les desherbages de prélevée sont des traitements réalisés entre les semis et la levée de la culture. Leur principal avantage réside dans le fait, qu'à l'époque de leur application il y a peu de problèmes pour pénétrer dans les terres ; ce qui n'est évidemment pas toujours le cas en post levée. En cas de mauvais contrôle des adventices, il est toujours possible de faire par la suite un rattrapage.

. Produits utilisables : Nous ne citerons pas toute la liste des produits disponibles, qui est d'ailleurs sans grand changement. Notons simplement l'apparition sur le marché du Prodix, dont les caractéristiques sont indiquées ci-dessous :

Produit commercial	M.A.	Stade d'application	Doses/ha M.A.	Doses/ha P.C.	Spectre d'activité
Prodix	isoproturon + neburon	prélevée, emploi déconseillé de 5 jours après le semis à la levée. Utiliser de préférence de la levée au stade 3 feuilles.	1750 g + 1750 g	6 à 7 kg	Plantes sensibles : agrostide, ray-grass vulpin et matricaire. Plantes résistantes : folle avoine, gaillet gratteron, fumeterre, veroniques, renouées.

P./304

Imprimerie de la Station Poitou-Charentes - Directeur Gérant : P. JOURNET

. Choix du produit ; il sera fonction :

- De la céréale cultivée : Signalons à ce propos les principales variétés de blé sensibles au métoxuron et chlortoluron : ALTO, ELOI, MARIS HUNTSMANN, REMOIS, HEIMA, COURTOT etc. et dans certains cas TALENT.

- Des adventices à combattre, d'où la nécessité de bien les connaître.

- De l'herbicide, par son spectre d'activité, son mode d'utilisation et d'action. Sur ce dernier point, précisons que certains produits (cas du nitrofène et du neburon) nécessitent pour agir une bonne humectation du sol. Dans la période actuelle, l'absence de pluies si elle se maintient, laisse craindre un manque d'efficacité de ces produits.

. Réalisation des traitements : il convient :

- d'appliquer le produit dans les délais assez brefs, de manière à éviter des grosses chutes de pluies qui pourraient rendre le champ inaccessible).

- de ne pas traiter par temps froid lorsque l'humidité est excessive.

- de ne pas traiter sur un semis superficiel.

- de traiter sur un sol bien préparé et exempt de grosses mottes et de débris végétaux (après l'application le sol ne doit plus être travaillé).

- d'une façon générale de respecter les conditions d'emploi des produits (bien lire la notice du fabricant).

POMMIERS - POIRIERS

TRAITEMENT D'AUTOMNE DES ARBRES FRUITIERS A PEPINS

L'année 1977 a été particulièrement marquée par une recrudescence importante de chancres dans les vergers de pommiers. Il nous paraît indispensable de prendre des mesures prophylactiques pour lutter contre cette maladie. Nous vous recommandons d'intervenir en réalisant dès maintenant un traitement à l'aide d'un produit cuprique (500 g de cuivre métal par hl). Ce traitement sera à répeter 2 à 3 fois durant l'hiver, le dernier se situant avant le débourrement. Rappelons que ces traitements ne dispensent pas du curetage et de la désinfection des chancres, opération réalisée lors de la taille.

REABONNEMENTS

Nous signalons à nos abonnés que les tarifs ont été modifiés de la façon suivante :

- Abonnement ordinaire (bulletin technique et Phytoma)............................ 60,00 F.
- Abonnement collectif
  1) à une même adresse (abonnement ordinaire).. 60,00 F.
  par série suplémentaire de bulletins...+40,00 F.

  2) à plusieurs adresses (abonnement ordinaire).. 60,00 F.
  1 série de bulletins par adresse supplémentaire......................................+50,00 F.

  3) à plusieurs stations d'avertissements agricoles :
  abonnement ordinaire.. 60,00 F.
  1 série de bulletin par station supplémentaire...+50,00 F.

Nous souhaitons que votre demande de réabonnement nous soit adressée sur un formulaire spécial accompagné d'un questionnaire d'enquête que nous expédierons à l'occasion du prochain avis.

Le Chef de la Circonscription
phytosanitaire "POITOU-CHARENTES"

R. GUILLEMENET

Imprimé à la Station le 28 Octobre 1977 - Précédente Note : Bulletin N° 97-21.10.77
N° du papier de presse : 535 AD